

p. B. 11.40.2.

Berne, le 25 avril 1974

in

~~SW/EN~~
30. APR 1974
ale

Note concernant l'attentat de Würenlingen

1) Démarches entreprises

11 mars 1970 remise aide-mémoire au MAE jordanien concernant Kaddoumi Sufian Radi et Mussa Badawi Jahwer*. Promesse qu'enquête sera faite par service compétent.

** soupçonnés d'être responsables de l'attentat.*

Juillet 1970 - rappel par Ambassade à Beyrouth. Commentaire de l'Ambassadeur - pas nourrir d'illusions, car monarque jordanien et son gouvernement absolument impuissants devant âpres revendications des mouvements de résistance lesquels forment avec leurs adhérents ni plus ni moins qu'un Etat dans l'Etat.

21 juillet 1970 - remise nouvelle aide-mémoire avec questionnaire à Ambassade de Jordanie à Beyrouth. Commentaire Ambassade de Suisse - Autriche et RFA n'ont entrepris aucune démarche auprès Jordanie pour retrouver Kaddoumi et Jahwer. Autorité de Bonn estiment telle intervention inutile.

Juillet 1971 - Ambassadeur à Amman informé par MAE que pas encore de réponse des autorités jordaniennes compétentes.

2 septembre 1971 - Instructions à Ambassade à Amman à la demande du Ministère public de la Confédération d'intervenir à nouveau énergiquement.

9 novembre 1971 - nouvel entretien Ambassadeur au MAE à Amman pas encore réponse autorités compétentes.

12 décembre 1971 - Réponse MAE - autorités jordaniennes ont ordonné arrestation de Kaddoumi et Jahwer. Arrestation toutefois pas pu intervenir étant donné que prénommés se trouvent hors territoire jordanien et leur lieu séjour pas connu des autorités hachémites. (*Black September-1970*)



2) Enquête

- 2.1. Selon rapport gestion DPF 1970 - aucune mention.
Attentat mentionné. Mesures prises pour renforcer prescriptions en matière visas pour raisons de sécurité.

- 2.2. Selon rapport de gestion Département fédéral des transports et de l'énergie 1971 - rapport de la commission d'enquête sur l'accident de Würenlingen constate que chute due à explosion dans compartiment arrière frêt.